



TABLE DES MATIÈRES

Mot du rédacteur	2
Connaître et comprendre le travail de rue	3
Le travail de rue : une pratique de proximité continuellement négociée	5
Projet Vie de parvis, une intervention axée sur la cohabitation dans un contexte de mixité sociale	8
SPVM et Plein Milieu : une collaboration gagnante	10
De l'émergence à la reconnaissance du travail de rue au Québec	12
Délinquance et gangs de rue : l'effet structurant de l'enclassement social sur les facteurs de risque traditionnels	17

MOT DE LA SOUS-MINISTRE ASSOCIÉE



J'ai le plaisir de vous présenter le numéro spécial du BIP portant sur le travail de proximité. Au début de ma carrière de criminologue, j'ai eu le privilège de diriger un organisme sans but lucratif voué au travail de rue. Les connaissances acquises lors de cette expérience de travail au cœur de l'action communautaire ont marqué profondément ma pratique par la suite. Je retiens particulièrement de ce passage l'importance de la collaboration entre les différents intervenants ainsi que la pertinence toujours actuelle de l'approche de proximité. L'accompagnement individualisé et l'adaptation de l'intervention aux différents contextes locaux sont au centre de l'action des travailleurs de rue et de milieu. Par ailleurs, la police communautaire ou de proximité repose sur cette approche dont le Québec peut se vanter de posséder une expertise toute particulière.

À la lecture des textes présentés dans ce numéro, je constate que les travailleurs et travailleuses de proximité, leurs regroupements et les chercheurs associés à ce domaine partagent la même préoccupation que moi à l'égard du maintien, de la cohérence et de la professionnalisation de leur pratique. Ce sont là des éléments qui ont guidé mon travail lors de mon mandat de directrice générale de l'École nationale de police du Québec et qui continuent de m'animer dans mes fonctions de sous-ministre associée. Je profite enfin de cette tribune pour remercier tous ces intervenants et intervenantes qui contribuent à la sécurité des milieux de vie et au bien-être des personnes qu'ils accompagnent de manière significative.

Bonne lecture!

M^{me} MARIE GAGNON

Sous-ministre associée à la Direction générale des affaires policières du ministère de la Sécurité publique

MOT DU RÉDACTEUR

HUGO COUTURE, conseiller, Direction de la prévention et de l'organisation policière

Généralement associé à un mandat de santé publique, le travail de rue a pris un essor considérable au courant des années 1980 alors que les institutions publiques peinaient à rejoindre certains groupes marginalisés et personnes en rupture, tels que des utilisateurs de drogues injectables ou des jeunes en fugue. En matière de prévention de la criminalité, de phénomènes complexes ou de problèmes sociaux émergents, l'apport essentiel de ces intervenants est désormais largement reconnu au Québec.

« La pratique s'avère efficace et porteuse sur plusieurs fronts à la condition première de respecter l'autonomie des intervenants. »

Au ministère de la Sécurité publique, le financement de travailleurs de milieu et de rue, que nous regroupons sous l'appellation de travailleurs de proximité¹, est intimement lié à l'intérêt porté au phénomène des gangs de rue au début des années 2000. C'est dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité² que la pratique du travail de proximité s'est imposée comme un incontournable en matière d'intervention auprès des jeunes visant à prévenir des comportements délinquants

1. Pour une typologie et une réflexion plus approfondies autour des notions de travail de rue, de milieu ou de proximité, consultez le texte *Cadre de pratique pour le travail de rue en Montérégie* du Regroupement du travail de proximité en Montérégie, (2013).
2. <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/partenaires/programmes-financement/partage-produits-criminalite.html>.

ainsi que différents types de victimisation. Si les actions de ces intervenants de première ligne ont des effets préventifs certains³, il reste que la pratique n'a pas pour fonction première de prévenir certaines cibles déterminées par les bailleurs de fonds. **La pratique s'avère efficace et porteuse sur plusieurs fronts à la condition première de respecter l'autonomie des intervenants.** Conscient de la dissonance entre les objectifs précis des programmes de financement et l'approche globale de cette pratique, le ministère de la Sécurité publique appuie annuellement de 30 à 35 travailleurs de proximité partout au Québec, et ce, dans le respect de leur démarche particulière. C'est également dans cet esprit que le ministère finance une tournée de formation québécoise animée par l'Association des travailleurs de rue du Québec⁴.

Ce numéro spécial du BIP consacré au travail de proximité est le reflet de la relation de confiance nouée entre le MSP, les organismes communautaires voués au travail de proximité, leurs regroupements et les différents acteurs gravitant autour de ce milieu depuis les années 2000. À la lecture des articles¹, vous constaterez que la flexibilité et l'adaptabilité du travail de proximité aux problèmes sociaux en font une pratique essentielle pour les institutions publiques parfois démunies face à des situations particulières nécessitant une approche centrée sur les besoins des personnes. Nous espérons enfin que ce numéro vous permettra de démystifier la pratique et son histoire tout en alimentant votre réflexion par rapport au sens qu'on lui accorde.

3. Dans le cadre de l'évaluation du projet « Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable? » réalisée par la Société de criminologie du Québec, il a été démontré que « l'action des TR constitue un facteur de protection puissant qui prévient non seulement l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue, mais qui prévient également leurs comportements délinquants de façon globale ». L'évaluation est accessible à l'adresse suivante : http://www.societecrimino.qc.ca/pdf/travail_de_rue.pdf.
4. Pour plus de détails sur l'histoire du travail de rue au Québec ainsi que sur la stratégie de formation des travailleurs de proximité, consultez le texte de Matthieu Davoine-Tousignant et de Philippe Masson dans ce présent numéro.

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE TRAVAIL DE RUE

MATTHIEU DAVOINE-TOUSIGNANT et PHILIPPE MASSON pour l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ)
attrueq@hotmail.com



Qu'est-ce qu'un travailleur de rue? Quel est son mandat? Pour quelles raisons le travail de rue a-t-il été instauré au Québec? Quels sont les liens entre l'Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec et le ministère de la Sécurité publique? L'article qui suit répond à ces questions et il aide à connaître et à comprendre la raison d'être des travailleurs et travailleuses de rue au Québec.

À la fin des années 1960 (1968), les premiers travailleurs de rue au Québec apparaissent comme une réponse à l'arrivée massive des drogues dures dans la province et au fait que les intervenants sociaux de l'époque ont peine à suivre les phénomènes sociaux qui émergent des transformations de la société. Les premiers travailleurs de rue pratiquent au sein d'équipes multidisciplinaires où sont réunis travailleurs sociaux, médecins, psychiatres, etc. Ils y développent une nouvelle façon d'intervenir auprès de populations dites vulnérables et en marge. À travers ces équipes, le nombre de praticiens augmente au cours des années 1970. La création du réseau de la santé et des services sociaux draine toutefois un grand nombre de travailleurs de rue au sein du réseau, si bien que, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, il restait moins de cinq travailleurs de rue au Québec.

L'apparition du VIH au milieu des années 1980 relance les projets de travail de rue au Québec. Plusieurs organismes sont créés, notamment à Montréal et à Québec, mais aussi dans plusieurs autres régions de la province. En 1992-1993, une vingtaine de travailleurs de rue s'unissent pour réaliser l'écriture et la publication du premier code

d'éthique de l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ) révisé en 2010. Dès le début des années 2000, les travailleurs de rue, mais surtout leurs employeurs, des organismes communautaires, lancent les discussions pour la création du Regroupement des organismes communautaires du Québec en travail de rue (ROCQTR) afin de développer une représen-

« Le travailleur de rue est souvent la première ligne d'accès aux services, à travers le réseau de solidarité qu'il bâtit avec les partenaires du milieu ou la dernière ligne d'intervention, par sa position dans le milieu de vie des personnes désaffiliées. »

tation plus politique du travail de rue auprès des instances concernées. Le projet aboutit en 2007 et nous trouvons aujourd'hui plus de deux cents travailleurs de rue partout au Québec qui sont membres de l'ATTRueQ et plus de 35 organismes membres du ROCQTR.

Pour comprendre l'approche du travail de rue, il faut d'abord saisir que la pratique s'est rapidement développée autour de la compréhension et de l'action sociale auprès des personnes en marge de la société ou en rupture avec celle-ci. C'est ainsi qu'elle se glisse dans les zones d'exclusion sociale auprès, notamment, des populations vulnérables et des jeunes.

Les travailleurs de rue ont effectivement comme mandat premier d'aller vers les personnes qui habitent dans les quartiers, villes ou villages où ils travaillent pour les rencontrer directement dans leurs milieux de vie. Pour ce faire, ils déploient une multitude de stratégies pour rencontrer cette population et se faire reconnaître, puis accepter par la communauté. Ce processus d'intégration demande du temps (de 6 mois à 1 an), mais demeure essentiel au déploiement d'une telle pratique. Les travailleurs de rue sont tributaires des liens de confiance qu'ils bâtissent, et c'est pourquoi ils s'inscrivent d'abord dans une relation d'être avec les gens, avant de pouvoir déployer des actions de relation d'aide. On entend ici par relation d'être une relation chaleureuse, humaine, inscrite dans la quotidienneté de la vie. C'est une relation qui tend à être empreinte de

réciprocité et qui se veut significative dans la vie des personnes, dont la base n'est pas la demande d'aide, mais le désir de la relation, de la présence de l'autre. Une fois les liens créés, les travailleurs de rue pourront agir, de concert avec les personnes accompagnées, sur une multitude de réalités présentes dans la vie humaine. Cette approche se réclame généraliste, car elle couvre tous les aspects de la vie, de l'aide alimentaire à la prévention des ITSS, de la prévention de la toxicomanie ou du décrochage scolaire à l'accompagnement à la cour ou chez le médecin, de l'écoute empathique sur une bonne ou une mauvaise journée ou de l'accompagnement et à la négociation entre une personne accompagnée et des dispensateurs de services sociaux, qu'ils soient communautaires ou institutionnels. Le mandat du travailleur de rue émane, en plus de son employeur, directement de la personne accompagnée, sans jugement, dans le respect du rythme et des désirs de la personne, de sa culture et de son individualité. **Le travailleur de rue est souvent la première ligne d'accès aux services, à travers le réseau de solidarité qu'il bâtit avec les partenaires du milieu ou la dernière ligne d'intervention,**

par sa position dans le milieu de vie des personnes désaffiliées.

Cette année, l'ATTRueQ a eu l'occasion de développer un projet né d'une sensibilité partagée avec le MSP, soit l'importance d'adopter des stratégies d'intervention adaptées à la complexité et à la singularité des expériences des jeunes. Ce projet, « La stratégie de formation des travailleurs de proximité adaptée aux besoins locaux », vise à comprendre les contextes dans lesquels les jeunes évoluent et à renforcer la position d'accompagnateur et de médiateur des intervenants de proximité dans les rapports entre les jeunes et leur communauté.

Pour ce faire, l'ATTRueQ organise depuis septembre 2014 une tournée de l'ensemble des régions du Québec où elle regroupe des membres afin de les rencontrer en plus d'autres travailleurs de rue ou de milieu qui ne lui sont pas affiliés. Les rencontres prennent la forme d'ateliers de discussion qui cherchent à répondre à trois questions :

1. Quels enjeux vivent les jeunes rencontrés par les travailleurs et travailleuses de proximité ?

2. Comment leurs rapports avec la communauté participant-ils (positivement ou non) à ces enjeux ?

3. Quels rôles et quelles stratégies adoptent les travailleurs de proximité dans ces différentes dynamiques ?

Pour l'ATTRueQ, comme pour les intervenants qui s'engagent dans ces réflexions, l'exercice dépasse la consultation et représente un processus qui se veut également formatif. Répondre à ces questions permet à l'association de faire un portrait des enjeux que vivent les jeunes dans leur communauté et lui indique certaines des possibilités de développement de la pratique. Les rencontres représentent aussi une occasion de faire un pas de côté pour les différents travailleurs de proximité souvent ancrés dans les nécessités du quotidien. Ainsi, ces discussions poussent leur regard vers l'analyse de l'ensemble des acteurs qui prennent part aux situations qu'ils vivent et leur donnent l'occasion de laisser émerger de nouveaux questionnements et de nouvelles pistes d'action quant à leur rôle dans les communautés qu'ils ont intégrées. •

Notes des auteurs : Les références historiques sont tirées du document *Introduction au travail de rue*, réalisé par Dave Blondeau et Matthieu Davoine-Tousignant et utilisé comme soutien à la formation du même nom.

LE TRAVAIL DE RUE : UNE PRATIQUE DE PROXIMITÉ CONTINUUELLEMENT NÉGOCIÉE

ANNIE FONTAINE, professeure adjointe, École de service social de l'Université Laval
annie.fontaine@svs.ulaval.ca

Le présent article s'intéresse au caractère continuellement renouvelé du travail de rue en tant que forme d'intervention de proximité fondée sur sa constante adaptation à la mouvance des publics rejoints. Plus précisément, il s'appuie sur la synthèse de travaux qui ont mené à une recherche en cours traitant des processus de négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue et de l'influence de cette négociation plurielle sur la définition et l'adéquation de l'intervention auprès des jeunes plus ou moins en rupture sociale.

La mouvance du travail de rue au cœur des intérêts de recherche sur cette pratique

De nombreuses démarches de recherche et de formation menées dans l'univers du travail de rue depuis la fin des années 1990 ont attiré mon attention vers le caractère continuellement renouvelé de cette forme d'intervention de proximité. En plus de montrer comment cette pratique est en constante adaptation à la mouvance des publics rejoints, dont les jeunes marginalisés, ces travaux ont permis d'approfondir l'analyse des caractéristiques et des enjeux de la posture de proximité des travailleurs de rue à l'intersection de divers liens sociaux entre les personnes plus ou moins en rupture sociale et les institutions chargées de réguler la vie en société.

C'est d'ailleurs cet intérêt pour la polyvalence et l'adaptabilité du travail de rue qui m'a poussée à orienter ma thèse de doctorat⁵ vers une étude ethnographique centrée sur la description des processus quotidiens de production de la culture du travail de rue et qui a dirigé mon attention vers les processus de négociation du sens et des usages

de cette forme d'intervention. Des travaux réalisés par d'autres chercheurs, dont l'importante démarche menée par la société de criminologie du Québec⁶ sur l'incidence du travail de rue auprès des jeunes à risques d'adhérer aux gangs de rue, ont aussi mis en relief comment l'efficacité de cette pratique repose en grande partie sur la crédibilité acquise par les travailleurs de rue au fil des activités et des échanges partagés avec les jeunes rencontrés dans leur milieu.

Partant de l'hypothèse que la construction d'un univers de sens commun avec les jeunes permet d'accroître l'efficacité et la portée des actions des intervenants de proximité, la recherche que je mène actuellement⁷ veut examiner comment la négociation du sens et

des usages des pratiques de travail de rue, au fil des interactions directes et indirectes des praticiens avec divers acteurs, participe à articuler et à déployer l'intervention auprès de cette population.

Le travail de rue comme idéal-type de l'intervention de proximité

L'intervention de proximité, en particulier le travail de rue comme idéal-type de ce mode d'intervention, comporte pour principale caractéristique de viser un rapprochement avec les populations ciblées. Six facettes permettent de caractériser comment s'actualise la proximité dans le domaine du travail de rue.

La plus flagrante dimension de la proximité du travail de rue se traduit dans le rapprochement **géographique** que provoque cette pratique hors murs en allant à la rencontre des personnes directement dans leurs milieux de vie par un processus non intrusif visant à se faire une place dans la vie quotidienne des personnes. Or, puisque cette intégration engage une adaptation aux dynamiques qui animent le milieu, la recherche de proximité géographique appelle aussi un rapprochement **culturel** au sein des univers

5. Fontaine, A. 2011, La construction quotidienne de la culture du travail de rue, Thèse de doctorat en service social, Université de Montréal

7. Martel, G. 2008, Le travail de rue : une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang? Montréal : Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, ministère de la Sécurité publique; Tétreault, K. et G. Girard. 2007, Rapport d'évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable? Montréal : Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, ministère de la Sécurité publique, 316 p.

8. Subventionnée par le CRSH, cette recherche s'appuie sur une enquête de terrain ethnographique (observation participante, groupes de discussion, analyse documentaire) menée lors d'une étude de cas multiples au sein de deux organismes communautaires en travail de rue, situés à Montréal et à Québec, ainsi qu'au sein des espaces associatifs en travail de rue (ATTRueQ, ROCQTR).

« [...] les travailleurs de rue négocient constamment la définition des situations vécues par les jeunes et les actions à privilégier pour agir sur les problèmes rencontrés. »

investis. Ainsi, à travers ce mouvement « d'aller vers » leurs publics, les travailleurs de rue modulent leurs conversations et leurs actions quotidiennes au langage courant et aux activités routinières des personnes rencontrées et ainsi coconstruisent avec leur public une base de valeurs et de significations partagées à laquelle ils peuvent puiser pour ancrer leurs actions dans la culture des personnes accompagnées⁹. Évidemment, ce rapprochement dans le territoire d'autrui ne peut s'actualiser sans favoriser une proximité **relationnelle**. Appuyée sur une attitude de non-jugement, la relation de réciprocité que tâchent d'établir les travailleurs de rue comporte une forte charge symbolique de reconnaissance envers des personnes qui souvent en sont privées. Par exemple, pour un jeune étiqueté « gangs de rue », associé à la prostitution, à la délinquance ou à l'intimidation, être abordé par un intervenant qui s'intéresse à d'autres aspects de soi qu'à ses comportements socialement inadéquats ouvre une brèche dans leur rapport conflictuel avec les adultes et peut permettre d'engager un processus réflexif ouvert et constructif.

En outre, la mobilisation d'une proximité géographique, culturelle et relationnelle encourage à adopter une approche fondée sur la proximité **méthodologique** où il ne

s'agit pas d'exécuter un programme établi à l'avance, mais plutôt de prendre appui sur la configuration de la réalité pour favoriser l'émergence du potentiel de chaque situation. Priorisant la mise en place de conditions favorables d'interaction avec les personnes visées afin que ces dernières n'hésitent pas à recourir au travailleur de rue lorsqu'un besoin se présente, cette logique de proximité méthodologique propose de mobiliser les ressources des personnes et celles de leur milieu ainsi que diverses ressources communautaires ou institutionnelles utiles à leur situation. L'approche globale et le caractère généraliste et polyvalent d'une telle approche rendent exponentielle la diversité de stratégies qui peuvent être mises à profit pour bricoler des actions en fonction des situations rencontrées. Par exemple, prenant appui sur le désir de mise à l'épreuve des jeunes impliqués dans des milieux criminogènes, l'accompagnement individuel et collectif dans des activités sportives et culturelles (ex. : boxe, escalade, rap, etc.) peut offrir une occasion de trouver des alternatives aux moyens qu'ils empruntent pour faire leurs preuves; l'attribution de responsabilités (ex. : organisation d'un tournoi sportif, sécurité lors d'un événement) peut aussi contribuer à combler leur besoin d'exercer un pouvoir et d'être reconnus.

Le rapprochement qu'actualisent les travailleurs de rue dans les milieux de vie des personnes les place dans une proximité **stratégique** et la position pivot qu'ils occupent au cœur des rapports sociaux leur permet d'agir comme vecteurs de relation et comme ouvreurs de passerelles entre des mondes séparés. Ainsi, lorsque les liens sociaux (intergénérationnels, interculturels, institutionnels, etc.) s'effritent ou s'entre-

choquent, les travailleurs de rue peuvent jouer un rôle de tiers médiateurs pour faciliter la communication entre les acteurs en tension. À cet égard, ces intervenants peuvent dans divers contextes désamorcer des tensions entre les jeunes qui dérangent (bruit, vandalisme, comportements perçus comme menaçants, incivilités, etc.) et les adultes qui les entourent (voisinage, commerçants, policiers, etc.). Or, pour que les travailleurs de rue maintiennent la légitimité de leur présence dans les espaces de vie de personnes qui rejettent les normes sociales ou en sont rejetées, ces intervenants ont la responsabilité d'établir un rapport de proximité **politique** à travers une attitude de solidarité AVEC ces personnes plus ou moins marginalisées. En somme, leur mandat de rejoindre des personnes en rupture avec les instances sociales exige des travailleurs de rue et de leurs organisations qu'ils reconnaissent que cet accès privilégié aux milieux de vie repose sur leur engagement à considérer ces personnes non pas comme des objets problématiques, mais plutôt en tant qu'acteurs sujets pouvant agir sur leur situation, leur avenir et leur environnement¹⁰.

Étudier les interactions pour comprendre comment prend forme l'intervention

L'exigence d'adaptation constante du travail de rue aux milieux investis et aux situations rencontrées engage cette pratique d'intervention sociale dans un processus continu de négociation du sens et des usages qui lui sont attribués. D'abord, au fil de leurs interactions sur le

9. de Boevé, E. et M. Giraldi (dir.). 2008, Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde. Bruxelles : Dynamo international
Fontaine, A., 2011. « Le travailleur de rue, passeur et médiateur dans la vie des jeunes » in Goyette, M., C. Bellot et A. Pontbriand (dir.). Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques. Collection Pratiques sociales et interventions sociales. PUQ, p. 187-200; Fontaine, A., 2010, « Le travail de rue dans l'univers de la rue », Revue Criminologie, Vol. 43, no 1, p. 137-153; Martel, G (2008), op. cit.

10. de Boevé, E. 1998, La prévention : une question centrale !, Bruxelles : ASBL Dynamo

terrain avec les jeunes et leur entourage ainsi qu'avec les acteurs de la communauté et des institutions locales, les travailleurs de rue négocient constamment la définition des situations vécues par les jeunes et les actions à privilégier pour agir sur les problèmes rencontrés. S'ajoute à ce contexte local d'interactions une deuxième sphère de négociation impliquant les acteurs en travail de rue au sein des espaces associatifs (OCTR, ATTRueQ, ROCQTR, réseau international) où ils confrontent et concilient leurs définitions de cette pratique à la lumière de leurs conceptions et expériences variées.

À ces rapports directs d'interconnaissance se greffent d'autres interactions qui, même si elles sont plus distantes du lieu quotidien où s'exerce la pratique du travail de rue, interfèrent aussi dans la définition et l'évaluation de cette intervention. Les commandes technocratiques et politiques des bailleurs de fonds et des décideurs publics sont quelques exemples de chaîne d'interactions exerçant une importante influence sur les significations et les modalités attribuées à la pratique¹⁰. À côté des interactions en face à face sur le terrain et entre praticiens, cette sphère d'influence est importante à considérer pour comprendre comment les processus et produits de la négociation plurielle du sens et des usages des pratiques de travail de rue affectent l'adéquation de l'intervention auprès des jeunes en rupture sociale.

À titre d'exemple, les organismes communautaires en travail de rue ont souvent le défi de formuler leurs plans d'action et demandes de subvention en tenant compte des critères de définition des problèmes sociaux sur lesquels s'appuient leurs partenaires, les décideurs politiques et bailleurs de fonds et les

« Le travail de rue est une pratique de plus en plus sollicitée dans un contexte sociétal où l'accompagnement personnalisé devient essentiel pour suivre la trajectoire mouvante des groupes et des individus. »

repères par lesquels les personnes concernées définissent leurs propres réalités. Dans certains cas, les acteurs institutionnels témoignent d'une reconnaissance envers l'expertise des acteurs en travail de rue et considèrent la validité de leur définition du problème social visé; dans d'autres cas, les acteurs de terrain doivent conjuguer avec un écart important entre la lecture qu'ils font de la situation et celle qui prévaut dans les lieux de concertation où ils sont impliqués ou dans les programmes de financement sollicités.

Lorsqu'ils sont confrontés au fossé qui sépare le sens qu'accordent les jeunes à leur expérience quotidienne et les lectures sur lesquelles se fondent les institutions, les acteurs en travail de rue ont pour défi d'articuler un discours à la fois fidèle au point de vue subjectif de ceux qu'ils accompagnent et déchiffrable du point de vue du langage institué. Par exemple, ces acteurs peuvent être appelés à démystifier, sans banaliser, certaines réalités (gangs de rue, intimidation, prostitution) de manière à mettre en lumière l'envers de la médaille de ces phénomènes et à témoigner de l'ambivalence qui, souvent, marque l'expérience des jeunes qui y sont engagés. À cet égard, il arrive que les coordonnateurs et praticiens en travail de rue doivent sensibiliser les autorités au piège des définitions qui clivent les agresseurs à

punir d'un côté et les victimes à défendre de l'autre ainsi qu'aux dommages collatéraux, y compris sur ceux qu'elles visent à protéger, des interventions qui accentuent la criminalisation des pratiques et la judiciarisation des populations marginalisées.

Le travail de rue, un service essentiel

Le travail de rue est une pratique de plus en plus sollicitée dans un contexte sociétal où l'accompagnement personnalisé devient essentiel pour suivre la trajectoire mouvante des groupes et des individus. Inséré dans le tissu social de la communauté, cet intervenant de proximité non seulement répond aux besoins individuels des jeunes rejoints, mais aussi contribue à l'accroissement du bien-être social par l'activation et la restauration de solidarité de base. En examinant comment le sens et les usages du travail de rue sont continuellement négociés, la recherche en cours vise à éclairer les conditions à mettre en place pour préserver la marge de manœuvre nécessaire à l'exercice d'un tel rôle dont l'efficacité pratique et symbolique réside dans son potentiel d'ajustement perpétuel aux contextes investis, aux personnes côtoyées et aux situations rencontrées. •

11. Fontaine, A. 2001. Le travail de rue face aux pressions technocratiques: les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés, Mémoire de maîtrise en intervention sociale, UQAM



Le parvis, un lieux de rassemblement populaire

PROJET VIE DE PARVIS, UNE INTERVENTION AXÉE SUR LA COHABITATION DANS UN CONTEXTE DE MIXITÉ SOCIALE

BOROMIR VALLÉE DORE, agent de mixité et bachelier en travail social
mixite.engrenage@gmail.com

Lors de la revitalisation d'un quartier central, l'arrivée de nouvelles populations et la transformation du quartier peuvent créer un lot de frictions et d'insécurité chez les nouveaux et les anciens résidents. Comment amener ces groupes à entrer en dialogue pour que puissent s'atténuer les malaises issus de leur cohabitation? Le projet Vie de parvis offre plusieurs éléments de réponse à cette question.

Saint-Roch est un quartier central de la ville de Québec en pleine revitalisation. Après la fermeture de ses usines vers la moitié du 20^e siècle, Saint-Roch est vite devenu un quartier populaire où les conditions socio économiques d'une grande partie des citoyens sont devenues précaires. Aux alentours des années 1995, dans une optique de mise en valeur du quartier, la Ville investit dans des installations comme des parcs, des subventions aux entreprises et dans l'embellissement du cadre bâti. Ce projet attire de nouveaux habitants dans le quartier. Des appartements se transforment en condos et de nouvelles unités sont construites. Ces politiques de revitalisation et l'arrivée de

nouveaux logements plus chers créent une flambée de la valeur marchande locative.

Outre cette flambée des prix, le réaménagement des espaces publics et l'apparition d'une nouvelle population plus aisée affectent le quartier. Chez les nouveaux arrivants, nous pouvons rapidement déceler une crainte dirigée vers les personnes marginalisées qui fréquentent le quartier depuis longtemps. Inversement, les résidents de longue date, au statut social et économique précaire, ressentent la crainte d'être expulsés de leur milieu par la montée du prix des loyers et par la judiciarisation de leur mode de vie.

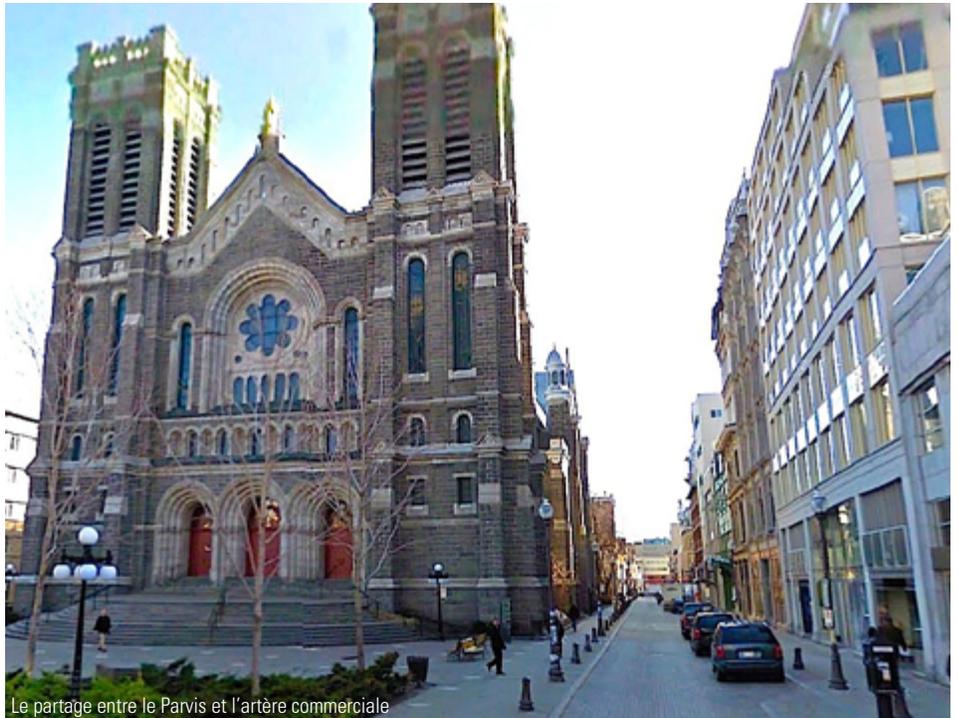


Inauguration du Piano itinérant sur le Parvis de l'église

Le visage du quartier se modifie

La rue Saint-Joseph, artère commerciale principale du quartier, a longtemps été partagée entre les organismes communautaires et les commerces de proximité. Avec l'arrivée des nouveaux investissements, des commerces de destination s'y implantent. Cette transformation du portrait commercial entraîne son lot de frictions. Pour certains, les attroupements des personnes devant les organismes nuisent à la vitalité commerciale et à l'image de la rue.

De plus, en 2012, l'église Notre-Dame-de-Saint-Roch fait le choix de déplacer plusieurs organismes communautaires qui y ont pignon sur rue pour louer les locaux à des commerces, et ce, afin d'assurer sa pérennité économique. Les organismes communautaires déménagent dans des lieux moins visibles de l'église ou du quartier. Ce déplacement renforce l'idée chez les personnes marginalisées que leur présence n'est pas désirée et que graduellement elles vont être repoussées. Ces malaises entraînent une rencontre entre différents groupes du quartier (organismes communautaires, élus municipaux, Ville de Québec, résidents du quartier et gens d'affaires) pour tenter de trouver des solutions à l'incertitude ambiante. Cette concertation permet d'identifier le besoin d'avoir un intervenant qui a comme fonction d'améliorer la qualité de vie entourant certains lieux publics reconnus pour leur caractère populaire. Afin de s'assurer que l'intervention est cohérente avec les



Le partage entre le Parvis et l'artère commerciale

besoins du milieu, un comité de suivi est mis sur pied pour définir les grandes orientations du projet *Vie de parvis* mettant en scène un agent de mixité. Ce comité est constitué de citoyens et de personnes provenant de différentes organisations du quartier.

Favoriser une cohabitation harmonieuse

Dans le cadre du projet *Vie de parvis*, le terme de mixité sociale fait référence au constat d'une cohabitation sur un même espace ou territoire de groupes variant selon l'âge, l'ethnie, le statut socioprofessionnel, le revenu et de la composition du ménage. La mixité en place dans le quartier Saint-Roch pousse donc à réfléchir aux enjeux de cohabitation, car la mixité sociale n'est pas

nécessairement gage d'une cohabitation harmonieuse. Les gens peuvent être géographiquement rapprochés, mais socialement très éloignés.

Concrètement, le travail de l'agent de mixité peut consister, par exemple, à organiser une rencontre entre des personnes s'impliquant dans l'institution de l'église Saint-Roch et des personnes qui fréquentent le parvis de cette église.

L'objectif d'une telle rencontre est de démystifier la présence des gens sur ce parvis et aussi de permettre aux personnes de mieux comprendre la réalité de chacun et surtout de créer un dialogue entre les groupes. Le rôle de l'agent de mixité est souvent de reformuler les propos lors de ces discussions pour qu'il y ait une meilleure compréhension mutuelle. Cela amène le travail de l'agent de mixité à être perçu comme situé en « entre-deux », en constante médiation sociale entre différents groupes. Parfois, grâce à ces rencontres, les personnes marginalisées réalisent que les nouveaux arrivants peuvent être solidaires à leur cause. Quant aux nouveaux arrivants, ils ont l'occasion de constater que les personnes marginalisées ne sont pas dangereuses.

« Concrètement, le travail de l'agent de mixité peut consister, par exemple, à organiser une rencontre entre des personnes s'impliquant dans l'institution de l'église Saint-Roch et des personnes qui fréquentent le parvis de cette église. »

Proche de la philosophie du travail de rue, ce projet est construit dans un état d'esprit d'ouverture, de rapports humains non directs, de mise en valeur de l'autorégulation et des principes d'éducation populaire. Cette démarche permet à l'agent de mixité d'assurer une présence terrain dans le quartier et d'être le plus proche possible des populations marginalisées. Dans son rôle d'éducation populaire, l'agent de mixité se doit d'informer la population à propos des décisions politiques qui auront des effets concrets sur leur vie de tous les jours. Aussi, vu la difficulté pour certains citoyens à se faire entendre, un accompagnement peut s'imposer pour leur permettre d'exprimer leurs préoccupations aux élus municipaux, par exemple.

L'efficacité de l'intervention de l'agent de mixité est conditionnelle à plusieurs éléments en place. En plus d'une intervention terrain, il est impératif d'avoir un soutien des acteurs politiques pour éviter des mesures qui peuvent empêcher les populations marginalisées de conserver leur place dans leur quartier. Pour rejoindre ces derniers et créer de bons liens, il est important de respecter les dynamiques de la rue et le rythme des gens. Il faut aussi développer une compréhension globale des enjeux marquants du quartier en matière de partage d'espace public. Un bon réseautage avec le plus d'organisations et de personnes possible permet une intervention efficace et qui répond aux besoins du milieu. Une supervision professionnelle externe permet un meilleur cheminement critique et une remise en perspective de son intervention.

La concertation, clé du succès

Une intervention axée sur la cohabitation peut avoir plusieurs effets positifs dans un quartier. Par exemple, une telle intervention peut amener les gens dépossédés de leur quartier à se le réapproprier et à s'impliquer dans les processus politiques de consultation et de prise de décisions. Ce type de projet améliore le maillage entre les différentes organisations du quartier. La multiplication des lieux de dialogue et de prise de parole pour les citoyens permet de démystifier certaines dynamiques et réalités propres à la population de Saint-Roch. Tous ces éléments contribuent à augmenter le sentiment de sécurité au sein du quartier. Un processus d'évaluation du projet est en cours et permettra de mieux documenter les effets de cette approche novatrice. •

SPVM ET PLEIN MILIEU : UNE COLLABORATION GAGNANTE

ANN LALUMIÈRE, coordonnatrice clinique, Plein Milieu
LINA BORREMANS, agente sociocommunautaire, Service de police de la Ville de Montréal

Travail de milieu
Travail de rue
Site fixe
Action communautaire



PLEIN
MILIEU

L'organisme Plein Milieu et le SPVM témoignent de leur expérience au regard de la concertation et de la collaboration. Ensemble, ils sont parvenus à mettre en place des stratégies d'action en prévention auprès des jeunes, tout en privilégiant l'intégration des interventions de chacun dans leurs propres interventions. Voyez quels sont les facteurs de réussite de cette relation et ses effets positifs sur les personnes auprès de qui les deux acteurs interviennent.

Lorsqu'il est question de prévention de la délinquance ou de l'adhésion aux gangs de rue, on parle souvent de l'importance de la concertation pour rassembler différents acteurs autour d'objectifs communs. Toutefois, il semble que ce sont les actions au quotidien qui nous permettent d'évaluer la force des partenariats, lesquels exigent d'ailleurs une collaboration sincère. Et si la concertation représentait finalement une première étape pour nous permettre d'arriver à une véritable collaboration?

Chaque année, l'école Espace-Jeunesse accueille 140 élèves âgés de 12 à 18 ans, lesquels proviennent de l'ensemble de l'île de Montréal. Pour plusieurs, il s'agit du dernier établissement scolaire qu'ils fréquenteront avant la déscolarisation. En raison de problématiques familiales ou de comportements délinquants, les placements en centre jeunesse font malheureusement partie du quotidien des intervenants qui œuvrent auprès de ces jeunes. Dans l'école, les efforts sont multiples afin d'offrir aux

élèves un encadrement accru et adapté : classes réduites, classes spécialisées en soutien émotif, éducateurs et autres intervenants sociaux (psychologue, travailleur social, psychoéducatrice). La multidisciplinarité fait partie intégrante de l'approche proposée par cette école.

Depuis 1993, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, l'organisme communautaire Plein Milieu poursuit une mission d'amélioration des conditions et de la

« La confiance apparaît alors essentielle pour que les différents acteurs n'aient pas le sentiment que des éléments leur sont cachés ou qu'il y a absence de réciprocité dans la relation »

qualité de vie des jeunes et des personnes faisant usage de drogues. Il y a de cela une quinzaine d'années, l'école Espace-Jeunesse a accepté d'accueillir, entre ses murs, deux intervenants de proximité de Plein Milieu afin d'offrir aux adolescents une approche d'intervention alternative. Avec le temps, les travailleurs de milieu ont appris à endosser plusieurs rôles : intervenant, médiateur, accompagnateur, relais d'information pour les jeunes, animateur, etc.

De la collaboration à la concertation

Dans la littérature, on parle de collaboration si « une organisation met ses ressources à la disposition d'une autre organisation pour contribuer à la réalisation d'une activité ou d'un projet porté par cette autre organisation » (Bourque 2008) On utilise plutôt le terme *concertation* lorsque « des organisations mettent en commun leurs efforts dans le but de développer une compréhension partagée d'une problématique ou de la situation d'une population donnée et de convenir de réponses collectives à des problèmes vécus sur un territoire » (Bourque, 2008) La terminologie est importante puisqu'elle distingue deux concepts bien différents : le *travailler pour* et le *travailler ensemble*.

À première vue, une question s'impose : pourquoi se contenter de collaborer quand on peut se concerter? Et pourtant, est-il possible que nous soyons parfois réducteurs lorsqu'il est question de collaboration?

Le Service de police de la Ville de Montréal et Plein Milieu : une collaboration gagnante

Depuis trois ans, les travailleurs de milieu et la coordonnatrice clinique de Plein Milieu, l'agente sociocommunautaire du PDQ 38 et la directrice de l'école Espace-Jeunesse se rencontrent à quelques reprises durant l'année pour partager leur expertise et élaborer des stratégies afin d'agir adéquatement en prévention de la délinquance et de l'adhésion aux gangs de rue auprès des élèves d'Espace-Jeunesse. Les enjeux de cohabitation au métro Sherbrooke préoccupent particulièrement les membres du comité. On parle ici de recrutement aux abords du métro et d'actes répétés de violence et d'incivilités contribuant à un climat de peur, tant chez les jeunes que chez les autres personnes transitant par la station.

La concertation permet aux différents partenaires de s'accorder sur les stratégies à mettre en place pour s'assurer que le milieu demeure sécuritaire pour tous. Dans la poursuite de cet objectif, les forces de chacun doivent être mises en valeur. Les approches de prévention et de répression doivent agir de manière complémentaire. Alors que les travailleurs de milieu accompagnent les jeunes au métro à la sortie des classes, les policiers assurent aussi une présence pour intervenir si des gestes de violence ou d'incivilité sont posés.

Là où le terme *collaboration* prend tout son sens, c'est lorsque l'on constate qu'au-delà de ces gestes quotidiens, les acteurs privilégient l'intégration des interventions de

chacun dans leurs propres interventions. Si les travailleurs de milieu prévoient que la situation pourrait se dégrader un soir et que des élèves pourraient être en danger, ils communiquent volontiers avec les policiers pour demander une présence accrue à la sortie des classes. Si les policiers interviennent auprès d'un jeune parce qu'il commet un délit, ils peuvent compter sur les intervenants pour disperser les curieux et parfois même, pour participer à l'intervention afin de sécuriser le jeune.

Les résultats observés sont positifs. Depuis que cette façon de faire a été mise en place, une baisse notable du recrutement aux abords du métro est remarquée. Les gestes de violence, qui étaient par le passé presque quotidiens, sont maintenant exceptionnels. Les actes d'incivilité demeurent encore assez récurrents et dérangeants pour les passants, mais ils ne mettent plus en péril leur sécurité.

Les facteurs de réussite de la collaboration

Plusieurs facteurs sont nécessaires à la réussite de ce type de collaboration, le principal étant la conviction partagée qu'aucun des acteurs ne peut apporter à lui seul la réponse adéquate à la situation problématique. Si les objectifs des organisations sont souvent distincts, des objectifs communs doivent être fixés, permettant par le fait même de répondre aux spécificités de chacun.

La compréhension des rôles et l'acceptation des limites de chacun sont aussi primordiales. Ici, les notions de volontariat et de confidentialité ont maintes fois

été abordées. Les travailleurs de milieu et les policiers ont appris à échanger l'information pertinente en traitant de dynamique et en évitant la transmission d'information nominative. La confiance apparaît alors essentielle pour que les différents acteurs n'aient pas le sentiment que des éléments leur sont cachés ou qu'il y a absence de réciprocité dans la relation.

Aussi, pour parvenir à ce niveau de confiance, la relation doit s'établir au-delà des organisations représentées. Elle doit se construire entre les personnes impliquées. Le rôle de l'agente sociocommunitaire est primordial, puisqu'elle s'avère ainsi une interlocutrice

privilegiée pour s'adresser à l'institution qu'elle représente. La stabilité des personnes en poste (l'agente sociocommunitaire et les travailleurs de milieu tout particulièrement) et le temps facilitent évidemment la construction d'une relation de confiance sincère.

Enfin, la capacité de chacun de se remettre en question et d'adresser à l'autre ses questionnements et ses inconforts est un atout précieux. Pour ce faire, il est important de souligner autant les bons coups que les moins bons, d'identifier les actions des partenaires qui ont eu des impacts positifs sur nos propres interventions afin de renforcer le sentiment de compétence de chacun et

de se rappeler régulièrement que l'apport de tous est essentiel.

* * *

Lorsqu'il est question de prévention de la délinquance ou de l'adhésion aux gangs de rue, on parle souvent de l'importance de la concertation pour rassembler différents acteurs autour d'objectifs communs. Toutefois, il nous semble que ce sont les actions au quotidien qui permettent d'évaluer la force des partenariats, lesquels exigent d'ailleurs une collaboration sincère. Et si la concertation représentait finalement une première étape pour nous permettre d'arriver à une véritable collaboration? •

DE L'ÉMERGENCE À LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DE RUE AU QUÉBEC

STEVE RICHARD, coordonnateur de R.A.P. Jeunesse des Laurentides et membre du Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue.

Depuis les projets exploratoires des années 1970 jusqu'au travail de rue tel qu'on le connaît aujourd'hui, les organismes communautaires impliqués dans le déploiement de cette pratique ont vu fluctuer la reconnaissance de leur contribution. Cet article décrit les phases historiques du développement du travail de rue au Québec. Il met en lumière les enjeux liés à la reconnaissance de son approche globale et généraliste, au financement de son organisation et de sa mise en œuvre, à la consolidation de ses conditions d'exercice et de la vie associative qui soutient cette pratique.

Après plusieurs décennies d'exploration sur le terrain et sur le plan des modes d'organisation, le travail de rue constitue une forme d'action communautaire dont les effets de son approche globale et généraliste sont de plus en plus reconnus et valorisés. Au début des années 1970, à la suite de la réforme Castonguay-Nepveu et avec l'arrivée du ministère des Affaires sociales et des conseils régionaux, on assiste au Québec au développement de nouvelles pratiques d'intervention et d'action sociale, parmi

lesquelles divers projets plus ou moins définis comme du travail de rue et de milieu. Œuvrant principalement en milieu urbain, ces intervenants sont perçus comme des éclaireurs et sont souvent sollicités pour contribuer à l'organisation des services sociaux par leur connaissance des réalités sociales émergentes.

Au tournant des années 1980, la plupart de ces initiatives prennent fin avec la période de ralentissement économique et la remise

en question des politiques sociales mises en place depuis l'instauration du réseau public. Au cours de cette décennie, la mobilisation des milieux autour de nouvelles réalités sociales amène la fondation d'organismes communautaires dont le travail de rue constitue la stratégie maîtresse de leur mission. Bien que ces organisations partagent des préoccupations communes avec le réseau institutionnel, peu de canaux de communication sont établis. Les moyens financiers étant très limités, les groupes en travail de rue

font beaucoup avec peu et expérimentent les possibilités et les frontières de cette pratique « underground » du travail de rue. Le travail de rue où? Jusqu'où? Avec qui? Comment?

Dans le contexte de la réforme Côté au début des années 1990, marquée, entre autres, par la régionalisation des services de santé et sociaux et la valorisation de la concertation locale, le gouvernement du Québec reconnaît l'apport des organismes communautaires et s'engage à les soutenir dans leur contribution à l'atteinte des objectifs ciblés parmi les 19 priorités de la Politique de la santé et du bien-être (PSBE) dont plusieurs font écho aux réalités rencontrées en contexte de travail de rue. Dans cette foulée, on assiste au cours de cette décennie à la multiplication et à la diversification des cadres organisationnels dans lesquels prennent forme des pratiques de travail de rue et de milieu. Parmi diverses initiatives qui n'auront duré que le temps d'un projet, d'autres actions entreprises par des organismes existants ou par des concertations locales misant sur l'approche de proximité et la perspective globale voient le jour et contribuent à la consolidation progressive de la pratique du travail de rue. La vie associative autour des pratiques en travail de rue s'organise avec la création de l'Association des travailleuses et des travailleurs de rue du Québec (ATTRueQ) en 1993 et, à partir de cette période, on documente davantage la pratique.

Au cours des années 2000, on observe une structuration des milieux de pratique. Les organismes de travail de rue et l'ATTRueQ poussent leurs réflexions autour des conditions de mise en œuvre et d'exercice du travail de rue, entre autres, au sujet des conditions de travail et de rétention des travailleurs de rue, de la formation et de la supervision de cette pratique. L'apport des organismes de travail de rue à la communauté de praticiens quant aux enjeux de reconnaissance du travail de rue se traduit par la

fondation du Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR) en 2007.

La vitalité de la vie associative du ROCQTR et de l'ATTRueQ, soutenue au fil des ans par les travailleurs de rue et les organismes en travail de rue, son rayonnement et son influence au Québec, mais aussi à l'international, reflètent l'engagement des acteurs impliqués dans le développement de cette pratique. À titre d'exemple, le colloque international des travailleuses et des travailleurs de rue tenu à Québec en 2009 aura réuni près de 350 travailleurs de rue provenant de 21 pays de tous les continents autour du thème de la formation.

« Depuis le début des années 2000, la reconnaissance du travail de rue ne cesse de croître. »

Depuis le début des années 2000, la reconnaissance du travail de rue ne cesse de croître. À titre d'exemple, le ministère de la Sécurité publique destine 1,25 M\$ chaque année en prévention de la criminalité depuis le début de cette décennie. Plusieurs organisations en travail de rue et d'autres pratiques dites de proximité en milieu communautaire sont soutenues dans le cadre de ce programme et, progressivement, à travers diverses cibles établies (prévention gangs, délinquance, exploitation sexuelle). En 2007, le rapport d'évaluation *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?* produit par la Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité du ministère

de la Sécurité publique du Québec amène ce ministère à privilégier l'approche du travail de proximité (travail de rue ou de milieu) en tant que stratégie en matière de prévention de la délinquance chez les jeunes.

Les acquis de reconnaissance de la pratique au fil des ans auront amené une réflexion progressive sur les conditions et les cadres de pratique ainsi que sur les risques d'instrumentalisation du travail de rue dont l'effet préventif sur une problématique spécifique est directement liée à son approche globale et généraliste. Comme le confirment les travaux du réseau international en travail de rue, cet effet préventif s'appuie sur le fait que la relation significative suscitée par ces intervenants de proximité participe à dénouer des tensions, à freiner l'escalade de violence ainsi qu'à canaliser les motivations constructives au sein de la communauté¹¹.

Si le dialogue avec les diverses instances publiques qui soutiennent le travail de rue s'articule d'abord autour d'ententes de contribution en fonction des objectifs ciblés par ces programmes, l'expertise développée par les organismes communautaires en travail de rue suscite de plus en plus d'autres modes de collaboration grâce à l'apport des milieux de pratique. Par exemple, lors de colloques et de rencontres initiés par le ministère de la Sécurité publique et, plus récemment, dans le cadre du Forum de lutte contre l'intimidation mis sur pied par le gouvernement du Québec où le ROCQTR a présenté la contribution du travail de rue et proposé la lecture de la problématique de l'intimidation portée par cette approche. La consolidation de la vie associative et des stratégies de représentation du ROCQTR et de l'ATTRueQ ainsi que le rapprochement avec d'autres regroupements en action communautaire autonome contribuent aussi grandement à la reconnaissance et à la com-

12. Document de présentation du colloque, *La rue, tout un monde de liens et de savoirs*, 2009

préhension du travail de rue dans l'univers de l'intervention sociale au Québec.

L'importance de respecter l'approche globale, la polyvalence et la marge de manœuvre de cette pratique en tant que conditions essentielles au maintien des bénéfices reconnus du travail de rue dans les communautés est de mieux en mieux comprise tant par les partenaires communautaires que par les municipalités, les acteurs du réseau public, dont le ministère de la Sécurité publique. Or, les contraintes liées aux ententes de contribution relatives aux problématiques comme

la délinquance, la criminalité, l'exploitation sexuelle constituent un défi de taille pour le maintien de l'approche globale et généraliste du travail de rue. À cet égard, si plusieurs groupes ont pu démontrer l'application de leur approche globale pour intervenir sur une problématique spécifique et ainsi utiliser l'occasion de ces programmes pour développer une lecture plus fine de leur pratique, des espaces occupés, des personnes et des groupes accompagnés, la vigilance demeure essentielle pour éviter une instrumentalisation de cette pratique qui risquerait de compromettre les effets positifs du travail de rue en matière de prévention sociale, sécuritaire,

sanitaire et sur la santé et le bien-être des personnes, désormais reconnus par plusieurs chercheurs. En somme, dans la mesure où un financement à la mission adéquat est privilégié, il est possible de mettre en œuvre des collaborations constructives autour de problématiques spécifiques liées à la sécurité ou à la santé publique.

Actuellement, dans le contexte de révision des programmes sociaux et des cadres de financement de l'action communautaire autonome, le travail de rue est interpellé tant par les institutions publiques que par les espaces qu'il occupe. Le rôle du ROCQTR et de l'ATTRueQ dans le positionnement de la pratique et de sa reconnaissance est plus que jamais essentiel au maintien et à l'amélioration des conditions de pratique ainsi qu'à la pérennité des organismes de travail de rue. •

« [...] il est possible de mettre en œuvre des collaborations constructives autour de problématiques spécifiques liées à la sécurité ou à la santé publique. »

UNE EXPÉRIENCE RÉGIONALE UNIQUE DU TRAVAIL DE RUE AU BAS-SAINT-LAURENT

JOURNALISTE : MARIE-JOSÉE LAVOIE – CAMÉRA : DENYS DUBÉ



www.youtube.com/watch?v=8iAs1bAm6D8

Témoignage d'une personne ayant été accompagnée par un travailleur de rue de l'organisme AJOI (Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île)

les travailleuses de rues ...

Dans mes premières années de secondaire, il en avait une à mon école, elle nous faisait faire tout plein d'activités on a même récolté de l'argent pour l'opération enfant soleil. Grâce à elle je me suis fait des amis et ma rentrée au secondaire a été facile. Sans la travailleuse de rue j'aurais sûrement fini à chier dans un coin sans amis. Plus tard, j'oublie l'existence des travailleuses de rue, sûrement à cause qu'il n'y avait rien pour me rappeler d'eux. C'est seulement une fois en retournant à l'école que j'entends parler d'AJOI, une fille et un gars son venu faire un kiosque. Il m'ont donné une carte avec les numéros.

Le jour de ma fête, pire jour de ma vie. je me retrouvais seul je pleure tellement que j'ai peine à respirer. je décide d'appeler Sarah. c'était mon dernier espoir. ce soir là j'aurais voulu mettre fin à mes jours. Sarah a donc marché près d'une heure de temps pour venir me voir. elle ne me connaissait pas. Les travailleurs de rue sont si généreux, attentifs et présents pour toi quand tu en as besoin! Après ce jour elle a toujours été là pour m'écouter. J'ai déjà vu des psychologues mais j'aime pas ça, le travail de Sarah ces poses de m'analyser, elle m'écoute me conseil, me fait rire, elle est là n'importe quand. Sans elle, je garderais tout à l'intérieur.

Témoignage ... suite

les travailleuses de rue font un travail exceptionnel. Les jeunes ont besoin d'eux. elle m'a donné des bon conseil, du maquillage, des gants de boxe, me propose des activité pour me changer les idées. Elle m'aide avec tout mes problèmes.

A mes yeux, son emploi est comme un ange gardien : tu sais qu'il est là, tu ne le vois pas toujours, mais quand tu en as besoin, il se pointe le bout du nez. il t'accompagne à travers tout sans te dire quoi, te laisse faire des erreurs pour apprendre, mais t'aide à la fin. il ne te juge pas.

Sarah c'est comme un ange.
Comme tout les autres travailleuses de rue.

Je préfère eux, qu'une psy, que d'appeler tel-jeune, que plein d'autre.

En gros, ils sont important dans la vie des jeunes et on devrait plus entendre parler d'eux.

ARTICLE PROMOTIONNEL

DÉLINQUANCE ET GANGS DE RUE : L'EFFET STRUCTURANT DE L'ENCHÂSSEMENT SOCIAL SUR LES FACTEURS DE RISQUE TRADITIONNELS

CARLO MORSELLI, chercheur, CICC Université de Montréal

« Parle-moi de ton réseau et je te parlerai de ta délinquance ». Cette recherche montre l'apport des caractéristiques du réseau social des jeunes dans la compréhension de leur participation à un délit. Les données proviennent d'un questionnaire administré sous forme d'entrevue à 240 jeunes, garçons et filles, âgés entre 14 et 24 ans dont 64,2 % ont déclaré avoir commis au moins un délit, quel qu'il soit, dans les 12 derniers mois. Les analyses effectuées ont permis de démontrer que la majorité des facteurs de risque et de protection étudiés ont des liens significatifs, à différents seuils, avec différentes forces, avec la participation des jeunes dans un délit.

Quant aux variables de réseau, non seulement elles sont les variables les plus fortement corrélées avec les conduites délinquantes des jeunes, mais combinées aux facteurs de risque traditionnels, elles ont le plus grand pouvoir explicatif de la délinquance des jeunes. Toutefois, en examinant la nature du lien que le jeune entretient avec son entourage tant prosocial que délinquant, l'implication dans des conduites délinquantes chez les jeunes relève davantage d'une poussée que d'un phénomène de traction. Ainsi, les jeunes sont plus susceptibles de prendre part à des délits parce qu'ils manquent d'une base identitaire satisfaisante parmi leurs contacts non délinquants et non pas parce qu'ils sont tout simplement attirés par l'option délinquante. Pour nous permettre de mettre en perspective les résultats obtenus et d'en maximiser les retombées pratiques, deux groupes de discussions avec des intervenants communautaires des centres jeunesse ont été organisés. Ces deux groupes de discussion s'articulaient autour des questions suivantes : Comment ces connaissances doivent-elles être « mises en contexte » compte tenu de leurs réalités? Comment peuvent-elles se traduire en pistes d'intervention? •

Dépôt légal – 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 2368-2531 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2015

Tous les droits réservés pour tous pays.
La reproduction et la traduction,
même partielles, sont interdites sans
l'autorisation des Publications du Québec.

LE BIP – UNE INVITATION AU PARTAGE!

Vous avez apprécié la lecture du deuxième numéro du BIP? Vous aimeriez y collaborer? Rien de plus simple : consultez la [Ligne Éditoriale](#) pour en apprendre davantage sur les orientations du BIP, son contenu et les normes de présentation encadrant la soumission d'articles.

Le BIP se veut un espace de partage favorisant la promotion des savoirs pratiques et théoriques des partenaires du ministère de la Sécurité publique ainsi que de tout autre acteur concerné par les enjeux de sécurité, de délinquance juvénile et de pratique d'intervention.

Le BIP invite les praticiens, les éducateurs, les intervenants et les chercheurs à faire connaître leurs travaux, innovations, expériences ou projets en les publiant dans le bulletin. Qu'il s'agisse de faire la promotion d'une activité, de l'évolution des pratiques d'intervention dans votre organisme ou des résultats de vos recherches, l'équipe de rédaction du BIP étudiera avec attention toute demande de publication provenant de son lectorat.